



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 31 juillet 2020

PRIX DES CARBURANTS POUR LE MOIS D'AOÛT 2020

Les articles R 671-1 à R 671-13 du code de l'énergie prévoient que la révision mensuelle des prix des produits pétroliers est effectuée en fonction de l'évolution des cours et de la parité monétaire euro/dollar, constatée le mois précédent pour les 15 premières cotations.

En juillet 2020, ces évolutions sont caractérisées par une hausse générale pour :

le cours moyen du pétrole brut Brent qui passe de 39,30 \$ à 43,49 \$ le baril, soit +11 %
les cotations de vente de l'essence sans-plomb et du gazole (+13 %).

La parité euro/dollar affiche une légère évolution (+0,7 %), un euro vaut 1,1341 dollar en juillet contre 1,1260 dollar en juin.

En revanche, les cotations de vente du gaz diminuent de 5 % du fait de la baisse de la demande liée aux conditions climatiques favorables.

L'ensemble de ces éléments conduit à la fixation des prix maximum suivants, à compter du 1^{er} août 2020 à zéro heure :

Supercarburant sans plomb : 1,33 €/L soit + 3 cts/L par rapport à juillet 2020 (1,30 €) ;
Gazole routier : 1,15 €/L soit + 4 cts/L par rapport à juillet 2020 (1,11 €/L) ;
Bouteille de gaz de pétrole liquéfié : 22,04 € soit - 77 cts par rapport à juillet 2020 (22,81 €).
(de 12,5 kg)

Pour rappel, les évolutions récentes des prix des produits pétroliers sont les suivantes :

	1 mois (juillet/août)	3 mois (mai/août)	6 mois (février/août)
Supercarburant sans plomb	2,3%	22,0%	-10,1%
Gazole routier	3,6%	4,5%	-13,5%
Gaz	-3,4%	4,0%	8,7%

A titre de comparaison, en France métropolitaine, le prix moyen qui a été constaté en juillet 2020 est de 1,34 €/L pour le supercarburant sans plomb et de 1,24 €/L pour le gazole routier.

Cabinet du préfet

Bureau de la communication interministérielle

Gladys DUBOIS : 06 96 31 28 03

gladys.dubois@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN : 06 96 23 19 93

ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

